

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

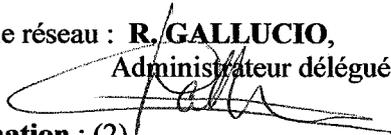
UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre-confessionnel
- (1) Libre-non-confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : **R. GALLUCIO**,
Administrateur délégué

Date et signature Le 06/12/2007



2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Accueil extra scolaire : techniques d'animation informatiques (convention)

Code de l'unité de formation (3) : 985134021X1	Domaine de formation (4) : 740 90X3
---	--

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ..1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...1... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Accueil extra scolaire : techniques d'animations informatiques (convention)

Code de l'unité de formation (3) : 985134021X1	Domaine de formation (4) : 710 90X3
---	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique	CT	5	16
Part d'autonomie	XXXXXX	P	4
Total des périodes			20

√

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 31.01.08

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.
Signature

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

COPIE CONFORME


Nicole SCHETS
Directrice

Accueil extra scolaire : techniques d'animation informatiques (convention)

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de compléter sa formation dans le domaine de l'animation liée à l'accueil extra-scolaire en :

- découvrant et utilisant différentes techniques d'animation faisant appel à l'outil informatique (utilisation de logiciels ludiques ou éducatifs, de dessin, ...)
- mettant en œuvre des techniques d'animation informatiques adaptées aux enfants de 3 à 12 ans.

Accueil extra scolaire : techniques d'animation informatiques (convention)

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable de:

- concevoir des activités d'animation diversifiées adaptées visant le développement global, l'autonomie et le bien-être des enfants ;

En informatique, en respectant le temps alloué, les règles d'utilisation du système informatique et en utilisant les commandes appropriées :

- mettre en route le système informatique ;
- utiliser ses périphériques ;
- mettre en œuvre des fonctionnalités de base du système d'exploitation en vue de la gestion de répertoires et de fichiers ;
- créer et d'imprimer un fichier ;
- clôturer une session de travail.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite des unités de formation suivante : « Initiation à l'animation pour les personnels chargés de l'accueil extra-scolaire » (98 51 31 U21 X1)

ET

Informatique : Introduction à l'informatique (75 01 02 U21 D1)

Accueil extra scolaire : techniques d'animation informatiques (convention)

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

NEANT

Accueil extra scolaire : techniques d'animation informatiques (convention)

4. PROGRAMME

L'étudiant(e) sera capable de/d' :

- Utiliser des applications dédiées pré installées sur le disque dur de l'ordinateur ;
- Installer, paramétrer et lancer diverses applications destinées aux enfants de 3 à 12 ans ;
- Installer et paramétrer les périphériques spécifiques liés aux applications (ball point, volant, joystick, ...) ;
- Créer, organiser et sauvegarder les dossiers et les fichiers liés à ces applications ;
- Utiliser les technologies optiques (DVD, CD-Rom, ...) tout particulièrement pour les installations et les désinstallations de logiciels ;
- Planifier et organiser diverses activités informatiques, culturelles ou ludiques pour les enfants de 3 à 12 ans ;
- Rédiger les fiches techniques d'animation pour les activités proposées.

Accueil extra scolaire : techniques d'animation informatiques (convention)

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable en fin d'unité de formation

face à une situation définie

- de programmer et de mettre en place des activités d'animations informatiques pour des enfants de 3 à 12 ans ;
- d'utiliser correctement diverses applications informatiques mises à sa disposition ;
- de rédiger les fiches techniques des activités proposées.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte:

- de la pertinence des logiciels choisis (en fonction du public, de l'âge, ...),
- de la maîtrise des techniques utilisées,
- de la pertinence des choix opérés,
- du respect du bénéficiaire,
- de la qualité pédagogique des activités proposées.

Accueil extra scolaire : techniques d'animation informatiques (convention)

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION :
ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE: TECHNIQUES D'ANIMATION INFORMATIQUE (CONVENTION)

Date d'approbation:

Date d'application obligatoire:

Date limite d'application:

Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Cirso	Code Dom. form.	Intitulé Régime 2	Niveau	Type form.	Nombre périodes
	710	ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE: TECHNIQUES D'ANIMATION INFORMATIQUE (CONVENTION) 20 Périodes			NEANT			NEANT			
Unité de Formation											

